

90-67

Pointe Atkinson, Colombie-Britannique

Phare

West Vancouver

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

Le phare de la pointe Atkinson a été érigé en 1912 par l'entrepreneur W.H. Rourke, selon les plans de William P. Anderson, ingénieur en chef au ministère de la Marine. La Garde côtière canadienne est actuellement responsable du bâtiment. Voir le rapport 90-67 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le phare de la pointe Atkinson est un édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance dans son environnement, de sa conception architecturale, et aussi de ses associations historiques.

Situé à la limite extérieure du parc Lighthouse, qui est un parc urbain de la communauté de West Vancouver, le phare est mis en valeur par le caractère sauvage de son cadre et sa position dans l'un des paysages marins les plus spectaculaires du pays. Ce bâtiment est un point de repère important et il est très visible de plusieurs endroits, notamment du pont Lion's Gate.

Cette tour hexagonale en béton de 60 pieds est consolidée par six contreforts et possède une forme dépouillée et élégante, tout en étant à la fois esthétique et fonctionnelle. Exemple du talent de l'ingénieur Anderson dans l'utilisation du béton armé, c'est l'un des premiers phares de ce type construit avec ce qui était alors un nouveau matériau de construction. Historiquement, le remplacement d'une structure antérieure par le phare de la pointe Atkinson actuel, découlait des efforts de la part du fédéral de calmer les dirigeants du CPR et d'apaiser des intérêts maritimes importants dans le port florissant de Vancouver.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial du phare de la pointe Atkinson réside dans sa forme lisse et fuselée, sa silhouette générale et sa situation dans un cadre accidenté.

Le phare a la facture conceptuelle distinctive d'Anderson, qui s'exprime notamment par la présence des contreforts nervurés qui supportent la courbure, depuis le bas jusqu'au haut, régulière des murs qui s'évasent dans leur partie supérieure pour supporter la vaste plate-forme. Exécutés en béton, les détails sont rares et ont des lignes pures, le seul détail ornemental étant le discret encorbellement sous la plate-forme. La surface est ponctuée d'ouvertures rectangulaires simples sans ornement. Le point de convergence de la conception (et bien entendu de la fonction de la structure) est le fanal circulaire vitré surmonté d'un grand dôme hémisphérique.

Pointe Atkinson, Colombie-Britannique

Phare (suite)

La forme caractéristique et les matériaux de construction d'origine ont été conservés. La silhouette, le tracé au sol, la texture de la surface et la couleur ne devraient pas être modifiés. Un entretien régulier permanent de l'intérieur et de l'extérieur est recommandé.

L'emplacement a un caractère sauvage et accidenté qui contribue à l'ensemble et fournit un contrepoint approprié au cadre urbain. L'escalier simple construit en béton et doté d'un garde-fou tubulaire est conforme au caractère utilitaire du phare. Toute tentative d'ornementation ou d'embellissement de l'emplacement devrait être rejetée. Le bâtiment du magasin à proximité, aussi construit en béton lisse, contribue au caractère utilitaire et défendable de l'emplacement.

1996.07.25

Pour des consignes sur des interventions, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.